

Licence Professionnelle

Industries pharmaceutiques,
cosmétologiques et de santé :
gestion, production et valorisation

Parcours Affaires réglementaires
en Industrie cosmétique (ARIC)

+ Contrat d'apprentissage + Contrat de professionnalisation

En partenariat avec le Leem Apprentissage

**SOUS RÉSERVE
D'OUVERTURE EN 2025-2026**

**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

Objectifs de la formation

- + Le parcours ARIC est une formation pratique et théorique permettant d'assurer la conformité réglementaire des produits cosmétiques tout au long de leur commercialisation.
- + Le parcours « Affaires Réglementaires en Industrie Cosmétique », permet d'appréhender les enjeux réglementaires impactant l'activité des entreprises cosmétiques. En maîtrisant les spécificités techniques, biologiques et chimiques des produits, les diplômés pourront accompagner en tant que technico-réglementaire les entreprises dans la rédaction, la mise en place sur le portail européen et les mises à jour des dossiers informations produit pour la commercialisation des produits cosmétiques.



Compétences

Les compétences développées chez l'étudiant et les acquisitions faites au cours de la licence professionnelle ARIC visent les objectifs suivants :

- + La connaissance des milieux industriels cosmétiques, de leur spécificité par rapport au monde industriel en général,
- + La maîtrise de la réglementation cosmétique européenne et de celle des autres parties du monde
- + L'acquisition de compétences de communication orale et écrite, en français et anglais,
- + Rassembler et valider les informations techniques liées à la fabrication du produit : matières premières, processus de fabrication et de conditionnement,
- + Réaliser la liste des ingrédients en accord avec la réglementation concernée (Europe, Asie, Pays Tiers, USA),
- + S'assurer du statut du produit : cosmétique, « borderline » ou dispositif médical,
- + Vérifier les critères communs pour la réalisation du packaging,
- + Établir une stratégie réglementaire et coordonner l'ensemble des activités liées au dépôt et au suivi du dossier information produit sur le portail européen,
- + Assurer le suivi de la réglementation au cours de la vie du produit cosmétique.

Admission

Public visé

La formation est ouverte aux :

- + Titulaires d'un bac +2 : L2, BTS, DUT Chimie et/ou biologie.

Modalités de candidature

- + Dossier de candidature à télécharger sur le site internet de la Faculté de Pharmacie ou sur le site CFA Leem Apprentissage,
- + Sélection sur examen du dossier de candidature puis entretien de motivation,
- + Signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un employeur.

Modalités d'évaluation

- + Les modalités de contrôle des connaissances comportent des travaux en contrôle continu écrit ou oral, un rapport final et une soutenance finale.
- + Un projet tutoré de 4 semaines est organisé en février-mars et fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance.

Organisation des enseignements

Durée de la formation

+ La formation s'étend sur un an. Elle est organisée en 20 semaines en centre de formation et 32 semaines en entreprise cosmétique, avec une alternance de 2 à 4 semaines de cours et de 3 à 5 semaines en entreprise.

Programme

Enseignements

Le parcours « Affaires Réglementaires en Industrie Cosmétique », propose 420 heures de formation sur 12 mois.

Semestre 1 :

UE1 Communication
UE4 Métrologie-Statistiques –Bureautique
UE5 Réglementation cosmétique
UE7 Base de Toxicologie
UE10 Connaissances des Matières premières Cosmétiques
UE11 Éléments critiques d'utilisation des MP
UE12 Équipements et Techniques de production
UE16 Projet Tutoré
UE18a Apprentissage en Entreprise

Semestre 2 :

UE2 Management
UE3 Anglais
UE6 Éléments constitutifs du DIP – Portail CPNP
UE8 Validation des Supports de Communication – Critères communs
UE9 Approche des Techniques d'évaluation
UE13 Suivi de Fabrication
UE14 Approche des Éléments de Contrôle
UE15 Approche de démarche qualité
UE17 Soutenance Finale
UE18b Apprentissage en Entreprise

Aide à la réussite

+ Chaque apprenti est suivi durant l'année par un tuteur pédagogique qui évalue sa progression aussi bien au niveau pédagogique qu'en entreprise.

Le tuteur visite au moins une fois son apprenti en entreprise. Il l'aide à la rédaction de ses rapports (projet tuteuré, rapport final) et à la préparation des soutenances (projet tuteuré, soutenance finale).

Débouchés

Secteurs d'activité

+ Réglementation dans les entreprises cosmétiques et apparentées (packaging, matières premières),
+ Réglementation chez prestataires de service,
+ Service de syndicat des industrie Cosmétiques (FEBEA, Cosmed).

Insertion professionnelle

Les diplômés de Licence Professionnelle ARIC peuvent alors exercer les fonctions suivantes :
+ Chargé-e d'affaires réglementaires,
+ Responsables affaires réglementaires.

Informations pratiques

Responsable de Formation

à venir

Secrétariat pédagogique

Marie-Michelle CARINCI - marie-michelle.carinci@universite-paris-saclay.fr
01 80 00 60 33

Contact CFA Leem

Hakim DUCHENE - h.duchene@leem-apprentissage.org - 07 50 54 91 28

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1^{er} étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieux d'enseignement

Faculté de Pharmacie - Université Paris-Saclay

Bâtiment Henri Moissan

17 avenue des sciences

91400 - ORSAY

Les enseignements sont assurés en présentiel, le recours au distanciel étant possible dans des circonstances particulières.

TAUX DE RÉUSSITE : > 94%

TARIFS

Le coût de la formation (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) est déterminé par France Compétences et financé par l'OPCO dont dépend l'entreprise.

En formation continue, le tarif est fixé par l'Université Paris-Saclay à 7 381€ pour l'année universitaire 2024-2025.

Les apprentis doivent s'acquitter de la CVEC (103€ pour l'année 2024-2025).



université
PARIS-SACLAY